

ORGANISATION ET UTILISATION DU REFERENTIEL

Le référentiel du domaine professionnel du diplôme est construit à partir du référentiel de l'emploi établi pour ce diplôme. Il définit les COMPETENCES caractéristiques du diplôme, regroupées autour de capacités générales.

Chaque compétence et le niveau devant être atteint sont caractérisés par des SAVOIR FAIRE et des SAVOIRS ASSOCIES.

Les savoir faire sont définis par :

- Ce que le candidat doit ETRE CAPABLE de réaliser.
- Les conditions de réalisation .
- Les ressources.
- Les indicateurs et les critères de réussite.
- Les niveaux d'exigence pour les unités intermédiaires et terminales.

Les savoir associés sont définis au regard des savoir-faire par :

- Les connaissances nécessaires.
- Le niveau exigé de ces connaissances est exprimé par des "être capable de".

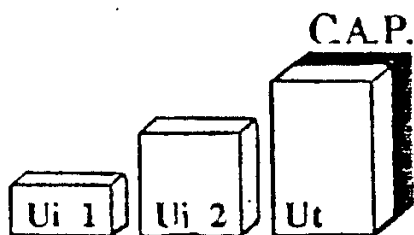
ACCES AU DOMAINE PROFESSIONNEL PAR UNITES CAPITALISABLES

REPEL : Les candidats suivant la preparation par la voie scolaire ou par celle de l'apprentissage ne peuvent utiliser ce mode d'accession au diplome.

ORGANISATION DES UNITES CAPITALISABLES :

- Le domaine professionnel du C.A.P. est constitue d'une unite terminale et de deux unites intermediaires.

- Les unites intermediaires sont conques pour permettre aux candidats qui le desirent d'acceder progressivement a l'unite terminale du domaine.



COMPOSITION DES UNITES INTERMEDIAIRES ET TERMINALES A PARTIR DU REFERENTIEL :

1. Pour les unites intermediaires :

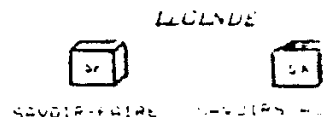
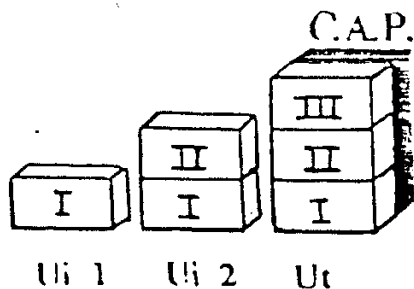
- seuls les savoir-faire sont pris en compte, pour l'evaluation des unites intermediaires, ainsi :

* Le contenu de l'unite intermediaire U.I. 1 est constitue par l'ensemble des savoir-faire reperes par I dans les tableaux des savoir-faire.

* Le contenu de l'unite intermediaire U.I. 2 est constitue par l'ensemble des savoir-faire reperes par I et II dans les tableaux des savoir-faire.

2. Pour l'unite terminale :

- Le contenu de l'unite terminale U.T. est constitue par l'ensemble des savoir-faire reperes par I, II et III dans les tableaux des savoir-faire et les savoirs associes correspondants a ceux-ci. (voir tableau de mise en relation des savoir-faire et des savoirs associes)



ORGANISATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL
POUR LES CANDIDATS ACCEDANT AU DIPLOME
PAR UNITES CAPITALISABLES

Le domaine professionnel est constitué :

- de l'unité terminale : U.T.
- de l'unité intermédiaire : U.I. 2.
- de l'unité intermédiaire : U.I. 1.

OBJECTIF GLOBAL DE CHAQUE UNITE :

L'accès à l'unité terminale U T
 n'est pas subordonné à la possession
 des unités intermédiaires U I 2 et U I 1

